



## Déjà trois mois de mandat pour les élèves élus au Conseil d'administration !

publié le 07/12/2021



Bientôt trois mois de mandat pour les élèves élus au Conseil d'administration et deux CA à leur actif.

Lors de ces conseils d'administration, vos camarades ont la lourde tâche de représenter l'ensemble des lycéens, d'exprimer leurs besoins et leur regard sur l'établissement, les structures mises à disposition.

Ils apprennent progressivement la façon d'argumenter leur propos, d'exposer des idées tout en étant à l'écoute des freins qui peuvent bloquer certains projets.

N'hésitez pas à aller à leur rencontre si vous souhaitez qu'ils soient le relais de vos questions.

Les élèves élus au conseil d'administration ont 48h avant la réunion de cette instance pour déposer des questions ouvertes liées à la vie de l'élève.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.